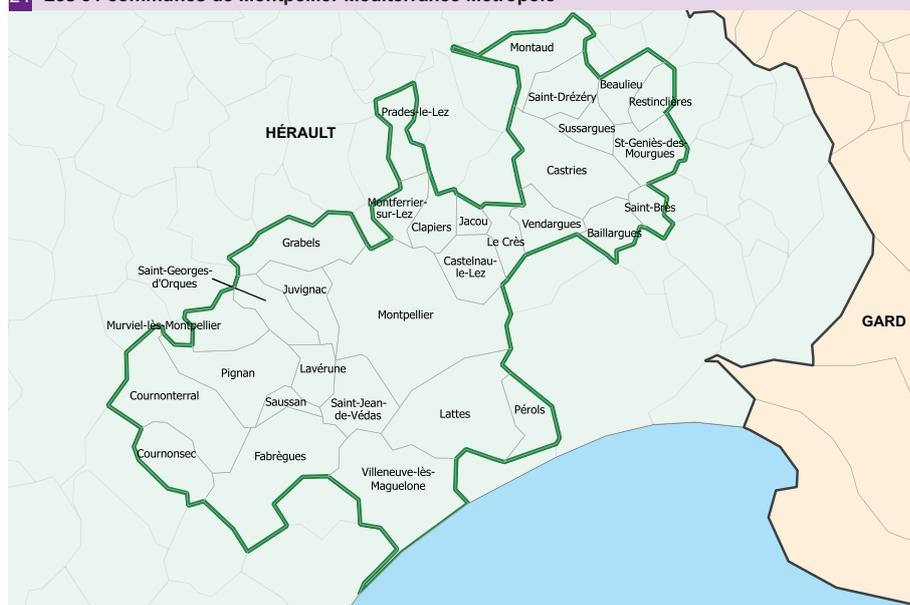


Annexes

24 Les 31 communes de Montpellier Méditerranée Métropole



Source : © IGN-Insee 2015

Chiffres clés des communes de Montpellier Méditerranée Métropole

Communes	Population en 2011		Ménages en 2011	
	Nombre	Taux de variation annuel moyen 2006-2011 (%)	Nombre	Taux de variation annuel moyen 2006-2011 (%)
Baillargues	6 255	+ 0,9	2 425	+ 1,8
Beaulieu	1 683	+ 1,4	637	+ 2,4
Castelnaud-le-Lez	15 951	+ 0,9	6 643	+ 2,2
Castries	5 811	+ 1,4	2 384	+ 1,5
Clapiers	5 265	+ 1,3	2 005	+ 2,3
Courmonsec	2 566	+ 4,1	892	+ 3,7
Courmonterral	5 891	+ 1,4	2 354	+ 2,4
Le Crès	8 250	+ 4,0	3 386	+ 4,6
Fabrègues	6 257	+ 0,2	2 506	+ 1,6
Grabels	6 543	+ 2,1	2 994	+ 2,0
Jacou	5 194	+ 0,8	2 047	+ 2,0
Juvignac	7 668	+ 4,1	3 109	+ 5,3
Lattes	15 754	- 1,3	7 228	- 0,1
Lavérune	2 737	+ 0,3	1 125	+ 1,5
Montaud	928	+ 2,5	356	+ 3,1
Montferrier-sur-Lez	3 428	- 0,3	1 404	+ 1,4
Montpellier	264 538	+ 1,0	134 413	+ 1,3
Murviel-lès-Montpellier	1 894	+ 3,4	686	+ 3,7
Pérois	8 547	0,0	3 637	+ 0,1
Pignan	6 446	+ 1,3	2 513	+ 2,8
Prades-le-Lez	4 540	+ 0,2	1 783	+ 0,7
Restinclières	1 556	+ 1,0	577	+ 2,0
Saint-Brès	2 668	+ 0,5	1 068	+ 1,3
Saint-Drézéry	2 206	+ 1,1	814	+ 2,0
Saint-Genès-des-Mourgues	1 763	+ 2,0	717	+ 2,4
Saint-Georges-d'Orques	5 368	+ 1,3	2 176	+ 2,1
Saint-Jean-de-Védas	8 632	+ 0,1	3 435	+ 1,2
Saussan	1 473	0,0	570	+ 1,1
Sussargues	2 583	+ 2,5	980	+ 3,3
Vendargues	5 792	+ 1,3	2 388	+ 2,4
Villeneuve-lès-Maguelone	9 354	+ 1,8	3 472	+ 2,8
Montpellier Méditerranée Métropole	427 541	+ 1,0	200 733	+ 1,5

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011

Annexe

Chiffres clés des communes de Montpellier Méditerranée Métropole

Communes	Part des appartements dans les résidences principales	Part de propriétaires dans les résidences principales	Part des familles composées d'un couple avec enfants	Part des ménages d'une personne	Part des personnes âgées de plus de 65 ans	Part des cadres parmi les actifs en emploi	Part des employés parmi les actifs en emploi	Revenu fiscal médian (€)
Baillargues	18,0	71,4	35,2	21,2	14,8	16,3	23,2	22 369
Beaulieu	12,6	75,4	43,8	17,4	15,5	26,0	23,7	22 674
Castelnau-le-Lez	38,7	64,0	28,3	29,6	20,4	24,7	23,9	23 337
Castries	19,6	66,6	32,3	26,0	18,6	13,3	28,7	22 169
Clapiers	19,4	68,7	35,3	21,6	15,7	20,9	33,6	25 426
Courmonsec	8,9	72,0	50,2	15,7	11,0	16,7	22,4	19 634
Courmonterral	18,5	68,8	35,2	23,8	15,3	8,9	28,7	19 464
Le Crès	19,8	73,9	32,2	23,8	20,5	13,0	31,1	22 188
Fabrègues	14,9	76,1	32,8	23,0	16,4	9,9	24,2	21 202
Grabels	45,0	51,1	24,2	36,4	12,8	15,4	23,6	22 280
Jacou	19,4	73,6	34,9	23,1	14,0	16,6	27,7	21 719
Juvignac	21,3	67,6	32,9	24,2	19,0	12,2	36,1	22 789
Lattes	42,6	60,3	24,6	33,0	19,0	21,0	29,7	23 293
Lavérune	19,9	70,0	30,7	24,1	17,2	14,1	16,2	21 435
Montaud	7,5	77,2	35,1	18,7	15,0	16,5	22,5	22 134
Montferrier-sur-Lez	12,5	76,1	28,2	24,3	23,4	34,0	20,9	32 367
Montpellier	85,2	32,3	16,2	50,2	13,4	24,5	27,9	16 198
Murviel-lès-Montpellier	13,3	79,1	45,9	22,4	13,0	18,0	24,4	21 721
Pérols	18,6	72,7	28,0	25,2	20,1	20,1	32,7	22 762
Pignan	23,0	72,2	34,5	24,3	15,1	15,8	29,4	20 948
Prades-le-Lez	15,7	72,3	34,5	21,7	12,8	16,7	34,0	23 410
Restinclières	12,1	73,1	39,5	18,8	10,5	20,5	27,0	22 193
Saint-Brès	15,5	69,8	36,7	22,1	14,6	11,3	35,5	21 354
Saint-Drézéry	14,3	77,9	44,5	17,5	11,5	17,5	21,5	22 789
Saint-Geniès-des-Mourgues	9,9	71,4	34,8	23,0	15,4	27,0	21,7	23 531
Saint-Georges-d'Orques	30,7	64,0	29,9	22,6	15,7	12,3	21,8	22 074
Saint-Jean-de-Védas	16,6	74,9	34,3	24,2	19,1	13,9	27,3	23 912
Saussan	8,6	80,0	37,0	19,7	14,3	24,2	24,8	22 286
Sussargues	10,9	78,2	40,7	16,3	13,2	20,5	27,3	24 176
Vendargues	25,5	65,2	33,6	27,8	15,4	13,9	22,2	21 057
Villeneuve-lès-Maguelone	20,9	67,3	35,0	24,7	12,8	11,9	28,7	19 735
Montpellier Méditerranée Métropole	73,3	44,2	21,5	42,1	14,7	20,2	28,7	19 025

Sources : Insee, recensements de la population 2006 et 2011, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal

Méthodologie

Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Afin d'analyser les différents agrégats socioéconomiques caractérisant Montpellier Méditerranée Métropole, celle-ci a été comparée dans le cadre de cette étude à cinq métropoles qui lui sont relativement proches : Bordeaux Métropole, Rennes Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, Nantes Métropole et EuroMétropole de Strasbourg.

Les critères de sélection des métropoles comparables à Montpellier Méditerranée Métropole sont les suivants :

- comprendre entre 24 et 37 communes (Montpellier Méditerranée Métropole regroupe 31 communes),
- compter entre 400 000 et 700 000 habitants (430 000 habitants recensés en 2011 dans Montpellier Méditerranée Métropole),
- être une capitale de région ou de département,
- les étudiants représentent plus du tiers de la population âgée de 16 à 29 ans (cette part s'élève à 42 % dans Montpellier Méditerranée Métropole),
- la part de l'emploi dans la sphère présente y est supérieure à 64 % (elle est égale à 72 % dans Montpellier Méditerranée Métropole).

Définitions

Aire urbaine

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également les « moyennes aires » avec un pôle urbain de 5 000 à 10 000 emplois, et les « petites aires » avec 1 500 à 5 000 emplois,

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

La couronne périurbaine recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Les communes multipolarisées sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les communes isolées sont des communes situées hors des aires urbaines et qui ne sont pas multipolarisées.

Emploi présentiel

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présentesielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Les fonctions métropolitaines

Les fonctions ont été définies à partir de regroupements de professions afin de définir des fonctions transverses aux secteurs d'activité, utiles pour l'analyse des territoires.

Quinze fonctions ont été définies :

- Conception – recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation ;
- Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc ;
- Agriculture et pêche : ensemble des professions concourant directement à la production agricole, à la pêche ou l'exploitation forestière ;
- Bâtiment et travaux publics : ensemble des professions concourant directement à la construction de bâtiments et d'ouvrages de travaux publics ;
- Fabrication : ensemble des professions consistant à mettre en œuvre des matériels ou des processus techniques, hors agriculture et pêche et hors BTP. Pour l'essentiel, il s'agit des métiers concourant directement aux différentes étapes de la production de biens matériels et d'énergie ;
- Commerce interentreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ;
- Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ;
- Transports - logistique : professions du transport des personnes et des flux de marchandises ;
- Entretien - réparation : professions prioritairement orientées vers l'entretien et la maintenance (hors bâtiment et travaux publics), ainsi que le traitement des déchets (et par extension l'environnement) ;
- Distribution : ensemble des professions de la vente aux particuliers, y compris l'artisanat commercial
- Services de proximité : professions des services de la vie courante (hors distribution, transport, éducation et santé) ;
- Éducation - formation : professions de l'enseignement scolaire et universitaire et de la formation professionnelle ;
- Santé et action sociale : professionnels de la santé et de l'action sociale, y compris les pharmaciens ;
- Culture - loisirs : professions de la culture et des loisirs, sportifs ou non ;
- Administration publique : fonctions régaliennes et administratives de l'État et des collectivités locales, hors services de santé et d'éducation.

Cinq fonctions métropolitaines ont été dégagées, du fait de leur présence spécifique au sein des grandes aires urbaines.

Il s'agit des fonctions suivantes :

- Conception-recherche,
- Prestations intellectuelles,
- Commerce interentreprises,
- Gestion,
- Culture-loisirs.

Bibliographie

Audric S., Canonéro B., « Montpellier Méditerranée Métropole : une métropole toujours attractive », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* n°18, mars 2016

Audric S., Tasqué O., « Montpellier Agglomération : un territoire attractif pour les étudiants et les jeunes dans un contexte immobilier tendu », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°7, septembre 2012

Audric S., « Montpellier Agglomération : quels scénarios démographiques à l'horizon 2030 ? »
Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°2, mars 2012.

Audric S., Tasqué O., « Les migrations résidentielles de Montpellier Agglomération : de nombreuses arrivées d'étudiants et de jeunes actifs, des départs de couples avec enfants vers la périphérie », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°1, avril 2011.

Audric S., Tasqué O., « La population de Montpellier Agglomération a triplé au cours des cinquante dernières années » Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°2, mars 2010

« Les chiffres clés de Montpellier Agglomération », Insee Languedoc-Roussillon, *Repères Synthèse* n°4, juin 2010.

« Profil sociodémographique de Montpellier Agglomération - synthèse du recensement de 2006 »
Montpellier Agglomération, *Habitat Infos* n°3, mars 2010